

Question de Mme Katrin Jadin au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, sur "les atteintes aux droits de l'homme envers les Rohingya"

Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, la minorité musulmane du Myanmar, les Rohingyas, a, d'après l'ONU, subi des atrocités par les forces de l'ordre dudit pays. Cette communauté, installée principalement dans l'État de Rakhine, aurait, toujours d'après le rapport de l'ONU publié récemment, été victime de viols, de meurtre de bébés et de jeunes enfants ainsi que de disparitions. Ces violations sont suivies de destructions de biens, de maisons, mais également d'écoles, incendiées par l'armée ou la police.

Le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein a appelé la Communauté internationale à une "réaction vigoureuse" tout en soulignant que cette communauté était confrontée à un degré de violence sans précédent.

Votre département a-t-il eu connaissance dudit rapport? Quelle analyse en fait-il quant aux violations commises? Votre département confirme-t-il un degré de violences encore jamais égalé envers cette communauté? Quelle est la position de la Belgique sur les violations des droits de l'homme commises dans cette région? Avez-vous eu l'occasion de faire part de votre position au gouvernement du Myanmar? Une réaction est-elle envisagée par la Belgique ? Dans l'affirmative, laquelle?

Didier Reynders, ministre: Madame Jadin, mon département et moi-même avons pris connaissance du rapport du bureau du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme sur la minorité musulmane des Rohingyas. Il va de soi que je partage votre préoccupation et que la situation de cette population semble s'être encore détériorée ces derniers mois.

Comme vous le savez, l'Union européenne présente chaque année, en mars, une résolution au Conseil des droits de l'Homme à Genève sur la situation des droits de l'Homme au Myanmar. Ce sera encore le cas cette année. La Belgique soutiendra cette résolution. Tout en reconnaissant les progrès accomplis dans le pays, en général, depuis l'ouverture, en 2011, cette résolution devra clairement condamner les exactions en matière de droits de l'Homme, notamment à l'égard des Rohingyas, mais également appeler à des mesures et à des engagements concrets pour y mettre fin.

Tout comme l'Union européenne et ses différentes instances, je ne manquerai pas de rappeler notre vive inquiétude sur la situation des Rohingyas, en cas de rencontre avec des membres du gouvernement birman, mais nos diplomates le font déjà aujourd'hui.

Je continuerai à agir de cette façon aussi longtemps que la situation ne se sera pas améliorée.

J'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre des Affaires étrangères de Malaisie lors de la conférence que nous avons organisée sur la médiation et j'ai évoqué la réaction au sein du pays mais aussi au sein de l'ASEAN à propos de la situation au Myanmar. Je pense qu'au sein de l'ASEAN, la préoccupation est très forte et que la demande est de pouvoir, tout d'abord, avoir accès aux populations concernées. Je signale que le premier problème, c'est le grand nombre de réfugiés pour lesquels il n'y a, malheureusement, aucun, accès direct. En effet, les autorités birmanes refusent tout accès direct et souhaitent recevoir l'aide et la distribuer elles-mêmes. Cela pose évidemment un problème. Nous souhaitons, comme l'ASEAN et les pays voisins, soutenir cette démarche d'accès direct.

Je vous confirme que la préoccupation est forte, non seulement au niveau belge mais au niveau européen et dans les pays de la région.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, on parlait de réactions vigoureuses. La réaction la plus vigoureuse sera cette résolution, qui condamne les faits qui se produisent dans cette région mais on n'en sait pas plus.

Didier Reynders, ministre: C'est la situation au Conseil des Droits de l'Homme mais sur le terrain, la démarche est faite pour demander un accès direct. On s'occupe d'abord des réfugiés et ensuite, on tente d'améliorer la situation.

Je me suis rendu au Myanmar et cette préoccupation était déjà présente. Ce n'est pas un phénomène nouveau. On assiste malheureusement à une aggravation de la situation. Sur le terrain, ce qui détériore l'image d'un pays qui a connu de fortes améliorations depuis 2010. C'est cela qui est dommage aujourd'hui. On essaie de faire comprendre aussi que, sur l'ensemble de la situation, il serait préférable d'observer des améliorations dans cette province.

Mais ce n'est pas le seul endroit où cette situation peut se produire. On n'est pas toujours minoritaire partout. On peut être majoritaire à certains endroits dans un pays et se retrouver minoritaire à d'autres et subir de telles conséquences.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.